

»»» QUERQUEVILLE

Pêche maritime et de loisirs : le comité départemental veille

Le Comité départemental de la Manche de la pêche maritime et de loisirs (CPML 50) était réuni salle du plat chemin à Querqueville lundi dernier.

Gilbert Joret, président de l'APUPQ, représentait les pêcheurs querquevillais et siégeait auprès du président du comité Jean Lepigouchet. Une quarantaine de personnes étaient dans la salle.

Les sujets suivants ont été expliqués, commentés et développés :

- **Charte mer** : Elle a été signée le 7 juillet dernier entre les différents acteurs de la pêche (État, collectivités territoriales, professionnels, pêcheurs de loisir, etc.). Normalement, un comité de suivi de la mise en œuvre de cette charte devrait être mis en place au niveau du ministère. Bien évidemment, le Comité 50, avec la Fédération nationale des [pêcheurs] plaisanciers, suivra de très près cette mise en place. Concernant le marquage du poisson par exemple, il rappelle que, s'agissant d'une mesure contre la revente illégale de poisson, il a demandé aux autorités que cette disposition ne concerne que les espèces « nobles » telles bar, cabillaud et éventuellement lieu jaune. Quant à la déclaration annuelle d'exercice de la pêche, il n'y a pour l'instant rien de défini (modalités de la déclaration, types de pêche concernés).

- **Information de la pêche de loisir** : Le CA du Comité 50 a tiré le bilan de la campagne

d'information réalisée cet été. Les 150 000 dépliant pêche à pied réalisés par le Collectif Emeraude-Cotentin ont été distribués sur tout le littoral Ouest du département jusqu'au cap Fréhel dans les Côtes-d'Armor (zone correspondant au futur parc marin). Ce document était particulièrement attendu par les professionnels du tourisme, offices et autres. Le *Memento pêche en bateau* réalisé en 10 000 exemplaires par le Comité 50 a également connu un vif succès auprès des adhérents.

Conscients que beaucoup de touristes ne connaissent pas vraiment les règles de la pêche de loisir, en particulier la pêche à pied, le Comité 50 en arrive à la conclusion que cette information est indispensable, et qu'il faudra renouveler l'opération en 2011. Restera à définir la forme et trouver des financements. Par ailleurs, il est rappelé que l'opération « panneaux d'information aux accès à la mer » est en cours de réalisation.

Enfin, la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers vient de réaliser un pied à coulisse « coquillages et crustacés » qui permettra à chacun de mesurer ses prises. Il sera disponible début octobre.

- **Contrôles** : Les présidents d'association font part des contrôles réalisés cet été par les services de l'État. Une nouvelle fois, le Comité 50 s'insurge contre certaines mesures qu'il juge excessives : par exemple, l'interdiction qui



Le conseil d'administration du comité.

est faite de couper la tête du poisson ; or, il est bien évident que si un poisson étêté fait la dimension réglementaire, il la fait encore plus avec la tête. Autre exemple : le maillage des casiers à crustacés. Actuellement, la maille réglementaire est de 40 mm x 40 mm. Or, des casiers achetés chez des revendeurs ont une maille de 35 mm x 35 mm. Des plaisanciers de bonne foi se sont vus verbaliser pour ce motif. Le Comité 50, considérant que l'important est de ne pas ramener des crustacés sous taille, demandera la bienveillance des autorités sur ce problème.

- **Parc marin** : La mission d'étude a été installée début

juillet à Granville. Actuellement, il est fait un recensement de toutes les activités concernées. La mission, en liaison avec les Élus, les associations et les professionnels, devra définir les objectifs du parc, son périmètre (cap de la Hague au cap Fréhel ?) et la composition du comité de gestion. Le calendrier prévoit que la mise à l'enquête publique interviendra à l'automne 2012 et le décret de création, fin 2012.

- **Terminal charbonnier** : B. Corbet, de l'Association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin, représente le Comité 50 au sein de la Commission locale d'information. Il a fait part au CA des derniers dévelop-

pements du dossier. Quant aux pêcheurs à la ligne, écartés du quai des Flamands, ils vont mobiliser les élus pour obtenir la réouverture du quai conformément aux promesses faites. Bien évidemment, le Comité 50 les soutiendra totalement dans leur démarche.

L'assemblée générale du Comité 50 se tiendra cette année à Omonville-la-Rogue à 10 heures le samedi 27 novembre. Tous les adhérents des associations du Comité 50 sont invités. Un repas suivra l'AG (s'inscrire auprès de son président d'association). La réunion s'est terminée par un buffet froid proposé par Maître Leplanquais, charcutier-traiteur à Querqueville.